

**Victime ou témoin
tu peux dire STOP
aux «jeux» dangereux.**

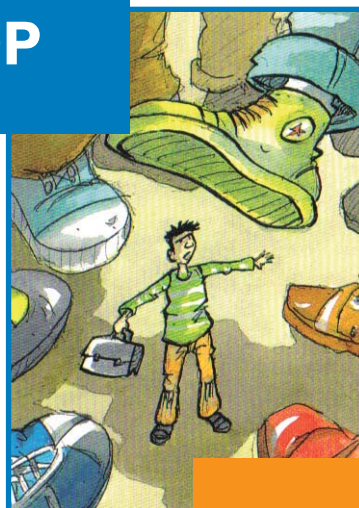


**Parler c'est protéger,
ce n'est pas dénoncer**

**NE RIEN FAIRE C'EST
LAISSER FAIRE !**

**Parce qu'avec
les jeux dangereux
ta vie est en danger**

**Tu dois
dire
STOP**



REAGIS !

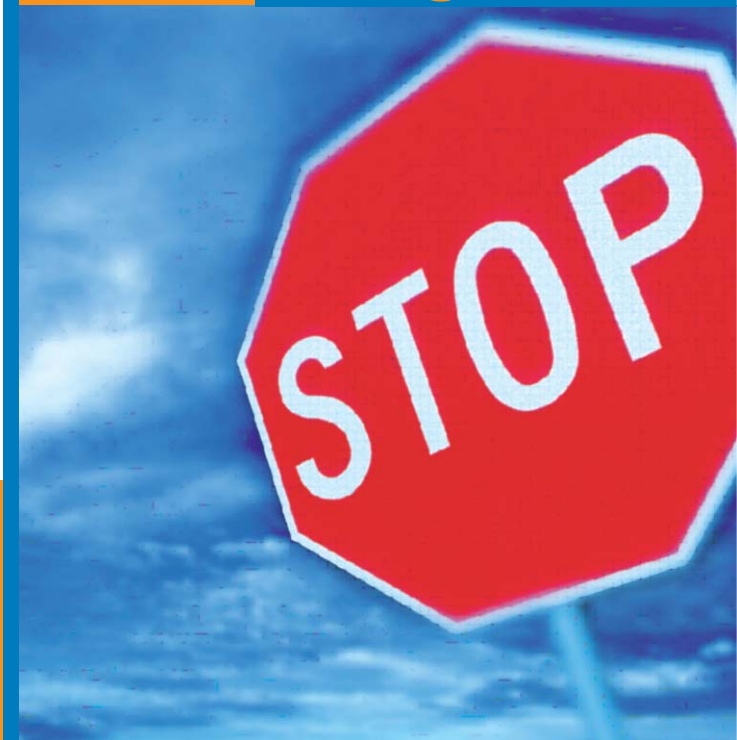
**C'est important d'arrêter
ces pratiques graves qui
peuvent, dans certains
cas, être punies par la loi.**

**Alors ose dire
STOP
au Silence !**

Ne jette pas ce document sur la voie publique.
Montre-le à tes parents.

**Coups, blessures, agressions,
humiliations...
Que tu sois victime ou témoin,
il faut réagir !**

Jeux Dangereux



Je dis STOP !

AIPEC

Association indépendante des parents d'élèves
du collège de Saint Jean

www.aipec.fr

Les jeux dangereux c'est quoi ?

Au collège, parfois, certains "jeux" violents sont pratiqués sans que les autres élèves et toi n'en mesuriez les conséquences graves.

Exemple du petit pont massacreur.

Même s'ils portent des noms différents, ces « jeux » sont dangereux.

Ils impliquent une victime et un ou plusieurs meneurs.

Ils ont parfois conduit des enfants et des adolescents à l'hôpital.

Malheureusement, certains jeux peuvent entraîner la mort. Depuis 1995, 208 enfants sont morts pour avoir participé à un de ces jeux ! (source : association sosbenjaminONECR).

Quelles sont les conséquences de ces jeux dangereux ?

■ **Les blessures physiques** : bleus, bosses, blessures diverses, fractures, entorses... ou traumatismes crâniens.

■ **Les conséquences psychologiques** : repli sur soi, perte de confiance, peurs diverses, agressivité, sommeil perturbé, blocages scolaires...

■ **Les conséquences sociales pour l'agresseur** : exclusion du collège, mise à l'écart de la part des ami(e)s...

Qui peut t'aider à faire cesser ces jeux ?

Au collège

- Les professeurs
- Le ou la CPE
- L'infirmière
- L'assistante sociale
- Le chef d'établissement



Ils sont là pour veiller à ta sécurité, t'écouter, t'accompagner et te conseiller.

Ensemble, vous pourrez trouver une solution pour :

- protéger la victime
- punir l'agresseur et l'aider à changer son comportement.

Chez toi

Parler et être compris, ça aide toujours à se sentir plus fort et à être protégé

Il est important d'en parler avec tes parents qui, s'ils le jugent nécessaire, peuvent porter plainte pour te défendre.

Tu peux également te confier à un ou une ami(e).

et
aussi
...

Des professionnels extérieurs au collège sont aussi à ton écoute

Tu peux t'adresser :

A ton médecin

Au Centre Médico Social de Saint Jean

(accueil gratuit)

8 chemin du bois de Saget

Tél : 05 34 25 50 50

Au CMPP (centre médico psycho-pédagogique)

1 impasse Estaunié à Toulouse

Tél : 05 34 25 54 91

A l'association ARPADE

39 rue de Cugnaux. 31100 Toulouse

Tél : 05 61 42 91 91

A la maison des droits de l'enfant

Rue des couteliers à Toulouse .

Tél : 05 61 53 22 63

www.droits-et-enfants.com

Assistants sociaux, éducateurs, psychologues, juristes... sont là pour t'aider.

Tu peux aussi téléphoner :

■ **Fil Santé Jeunes** : 0800 235 236

Un n° gratuit et anonyme où des spécialistes t'écouteront et dialogueront avec toi sur toutes les questions de santé et problèmes relationnels. www.filsantejeunes.com

■ **Jeunes Violences Ecoute**

0800 20 22 23 (anonyme et gratuit)